

AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉTATS-UNIS / SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE WASHINGTON

POLE AGRICULTURE ET ALIMENTATION

MISE A JOUR EN JUILLET 2026

ALIMENTATION POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE - CANADA

La France fait partie des pays autorisés pour exporter des produits d'origine animale et sous-produits (contenus dans les aliments pour animaux de compagnie) vers le Canada.

Lien vers la liste des pays autorisés : [Countries evaluated by the Canadian Food Inspection Agency for export of animal products and by-products to Canada](#)

Les établissements produisant des aliments pour animaux contenant des produits d'origine animale ou des sous-produits peuvent être contrôlés par le *Canadian Food Inspection Agency* (CFIA) afin d'obtenir l'autorisation d'exporter vers le Canada.

Toutes les informations concernant l'importation d'aliment pour animaux de compagnie contenant des produits d'origine animale ou des sous-produits peuvent être retrouvées sur cette page :

[Annex 1 - Importation of commercially prepared food, treats, and compound chews for feeding to pets, zoo, or laboratory animals: facility questionnaire for risk assessment - inspection.canada.ca](#)

Un questionnaire est à remplir lorsqu'un établissement souhaite exporter des aliments pour animaux de compagnie, pour les animaux de zoo ou pour les animaux de laboratoires. Une inspection par les services vétérinaires du pays importateur est nécessaire pour vérifier que l'établissement répond aux critères listés dans le questionnaire. Cette inspection doit être renouvelée annuellement afin que l'établissement conserve le droit d'exporter vers le Canada.

Lien du questionnaire : [Importation of commercially prepared pet food](#)

Il n'existe pas de liste d'établissements agréés pour exporter des aliments pour animaux de compagnie au Canada. Chaque établissement doit obtenir son autorisation qu'il doit faire renouveler annuellement par une visite des services vétérinaires français.

Un certificat sanitaire devra accompagner chaque envoi d'aliment pour animaux de compagnie : les exigences d'importation peuvent être retrouvées pour tous les types de marchandises sur le **Système automatisé de référence à l'importation** (SARI) : [Système automatisé de référence à l'importation : Exigences d'importation](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Washington (adresser les demandes à clubagro@ambafrance-us.org)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

Service économique régional
Adresse : 4101 Reservoir Road, NW
WASHINGTON, DC 20007-2173

ÉTATS-UNIS